

**AMC PROFESSIONAL FUND – BCV CHF Domestic Corporate Bonds**  
**Fonds de droit suisse de la catégorie « Autres fonds en placements traditionnels »**  
**Modification de l'heure-limite pour les souscriptions et les rachats des parts**

La direction du fonds et la banque dépositaire ont décidé de modifier l'heure-limite pour les souscriptions et les rachats des parts du compartiment BCV CHF Domestic Corporate Bonds. L'heure-limite passe de 16 à 14 heures, chaque jour ouvrable bancaire. L'heure-limite du compartiment BCV CHF Domestic Corporate Bonds (non encore activé) sera ainsi la même que celle du compartiment existant BCV CHF Foreign Bonds. La modification ne concerne que le prospectus du fonds dont la nouvelle version de février 2013 est disponible gratuitement auprès de la direction du fonds. Les frais relatifs à cette modification sont pris en charge par la direction du fonds.

**Direction du fonds :**  
**GERIFONDS SA, Rue du Maupas 2, 1004 Lausanne**

**Banque dépositaire :**  
**Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne**